



## Prévention des risques motos dans les Alpes de Haute-Provence

des Alpes de Haute-Provence

Préfecture

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté • Egalité • Fraternité*



## 1. Accidentologie : des chiffres inquiétants

### Les principaux chiffres à retenir :

Les accidents de motards représentent depuis plusieurs années une problématique récurrente en terme de sécurité routière.

A ce titre, ils font partis des enjeux identifiés dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2009 et 2010, piloté par la Préfecture.

Les chiffres de l'accidentologie détaillés dans le tableau ci-dessous confirment cette problématique, même si les résultats 2010 apparaissent très encourageant s'agissant du risque moto.

#### Données tous accidents

Année	Nombre d'accidents	Nombre de victimes		
		Tués	BH*1	BNH*2
2005	193	26	141	130
2006	174	21	162	97
2007	150	23	134	94
2008	149	12	150	71
2009	121	17	121	67
2010	119	19	105	13
Total				

#### Données accidents moto

Année	Nombre d'accidents	Nombre de victimes		
		Accidents mortels	Tués	BH*1
2005	38	6	6	31
2006	32	2	2	30
2007	26	6	6	24
2008	35	1	1	37
2009	39	10	10	34
2010	25	3	3	24
Total	162	24	24	156

Evolution de l'accidentologie moto : \* 1 : blessés hospitalisés / \* 2 : blessés non hospitalisés

Majoritairement, les accidents de motos impactent des personnes extérieures au département, voire de nationalité étrangère.

Ils se produisent dans les secteurs les plus touristiques du Département (Verdon et Ubaye), très prisés pour leur caractère sinueux et la beauté des paysages.



Une nouvelle signalisation verticale de sensibilisation :

30 panneaux routiers ont été créés et installés au départ des itinéraires particulièrement concernés (cols et routes des gorges dans les secteurs touristiques). Ils appellent l'attention des usagers et spécialement des motards sur les dangers des routes de montagne : sinuosité, absence de visibilité et le partage de la route.

### Les actions inscrites dans le cadre de la campagne de sensibilisation :

- modifier les comportements sur la route de tous les usagers qui ont une responsabilité partagée
- réduire le nombre de victimes afin d'éviter que ne se répète la série d'accidents de deux-roues survenus sur les routes bas-alpines en 2009.

#### Objectif :

L'Etat, le Département et leurs partenaires ont donc travaillé sur un plan d'actions destiné à ce que les motocyclistes passent un séjour agréable dans les Alpes de Haute-Provence, tout en étant sensibilisés aux dangers et particularités du réseau routier.

Selon les chiffres de la Fédération Française de Motocyclisme, les Alpes de Haute-Provence sont, avec la Corse, le département le plus prisé par les motards de toutes nationales. Ils constituent une clientèle touristique appréciée, présente du printemps à l'automne.

### Les Alpes de Haute-Provence : un territoire d'accueil pour les motocyclistes

## 2. Une campagne de sensibilisation ciblant les motards mais aussi les usagers de la route

- la vitesse : elle constitue la première cause d'accidents chez les deux roues motorisés. Par une vitesse inadaptée, les motards ne prennent pas toujours en compte les particularités des routes étroites ou sinuées.
- les dépassements dangereux
- le choc frontal
- l'effet de groupe
- l'obstacle inattendu
- l'inattention
- la non perception
- la perte d'adhérence

Parmi les causes d'accidents, il faut retenir :

### Les différents types d'accidents :

- La Préfecture
- Le Conseil général
- La DDT, Direction départementales des territoires
- La DDM, Direction Méditerranéenne
- La Gendarmerie nationale
- La Police nationale
- La MDRS, Maison départementale de sécurité routière des Alpes de Haute-Provence
- La Fédération française des motards en colère
- La Prévention routière
- L'association ECF
- Les Communes de Castellane et du Lauzet
- L'ADT 04, Agence de développement touristique

**Les partenaires de la campagne de sensibilisation :**

Des journées « motards d'un jour » destinées à initier des décideurs au plaisir et aux risques de la moto au travers d'une randonnée, ouvrant le dialogue entre élus, gestionnaires routiers, forces de l'ordre et usagers motards.



Ces journées sont organisées dans des lieux stratégiques au regard des itinéraires motards (Castellane pour les gorges du Verdon, le Lauzet sur Ubaye pour la vallée de l'Ubaye et la route des grands cols...). Au programme : Informations sur le risque routier, assistance mécanique, ateliers sécurité, accueil convivial et discussion avec les différents acteurs (forces de l'ordre, services de secours, gestionnaires routiers...).

**Des relais motards « Sécurité routière »**

Éditée à 60 000 exemplaires, la plaquette est distribuée dans les lieux les plus fréquentés par les motards (hôtels, restaurants, offices de tourisme, stations-service relais motard, par la gendarmerie lors de ses actions de prévention mais aussi par le tissu associatif (prévention routière, auto-écoles).

Traduite en 4 langues, (français, anglais, allemand, italien), ce dépliant de 20 pages, met en garde contre les dangers des routes, interpelle sur la nécessité d'adapter sa vitesse, insiste sur la fragilité du motard, et incite au partage de la route.

Une plaquette d'information à destination des usagers de la route

